

Offre médico-sociale

La région Paca souffre d'un manque d'hébergements pour personnes en situation de handicap

Publié le 08/02/21 - 10h08

Le Creai Paca et Corse a publié l'édition 2021 de son panorama Handi-données sur le handicap. Il permet de mettre en lumière un taux faible de places d'hébergement pour le public adulte en situation de handicap dans la région.

Le centre interrégional d'actions, d'études et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (Creai) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse a publié l'édition 2021 de son panorama Handi-données (à télécharger ci-dessous). Il relève tout particulièrement que la région Paca est la troisième "la plus mal dotée en établissements d'hébergement pour adultes handicapés, derrière la Corse et l'Île-de-France". En effet, selon les données Finess, fin 2019, la région avait un taux d'équipement en établissement d'accueil de 4,1 pour mille (‰) adultes entre 20 et 59 ans alors que la moyenne française se situe à 4,8‰. Il est aussi estimé que, fin 2018, 200 adultes de la région sont dans des foyers en Belgique. Le Creai estime que cette situation crée un "embouteillage" : les jeunes adultes ne peuvent être accueillis dans des établissements pour leur classe d'âge et occupent donc des places en établissements enfants.

Le Creai relève en outre que 566 jeunes étaient sous amendement Creton dans la région en 2019 (lire notre [article](#)), notamment dans les Bouches-du-Rhône où 10% de l'effectif total des établissements enfants sont sous amendement Creton. Ces jeunes possèdent majoritairement une orientation vers des foyers de vie (156 jeunes), des établissements et service d'aide par le travail (Esat, 110 jeunes), de maisons d'accueil spécialisées (Mas, 108 jeunes) et en foyers d'accueil médicalisé (Fam, 63 jeunes). Dans les Bouches-du-Rhône, les besoins sont particulièrement criant en foyer de vie (104 places), en Mas (62 places) et en Fam (47 places). Le panorama pointe également du doigt un faible taux d'équipement en Esat, 31,1‰ contre 3,8‰ au niveau national.

Un effet d'embouteillage

Du côté des enfants, le constat ne semble pas être significativement meilleur. En effet, il est noté que la région possède un taux d'équipements enfant de 8,6‰ alors que la moyenne nationale se situe à 10,4‰. C'est particulièrement le cas pour les départements du Var, du Vaucluse, des Bouches-du-Rhône et des Alpes de Haute-Provence dont les taux oscillent entre 8,1‰ et 8,5‰. Spécifiquement pour les services d'accompagnement des enfants en situation de handicap (Sessad), fin 2019, la région possédait un taux de 3 places pour mille enfants contre 3,4‰ au niveau national. Plus positivement, moins de cinq enfants originaires de Paca étaient suivis par des établissements en Wallonie, constat peu surprenant étant donné la distance de cette aire géographique.

Scolarisation en milieu ordinaire

Le panorama du Creai relève que durant l'année scolaire 2019-2020, 28 000 élèves en situation de handicap étaient scolarisés en milieu ordinaire, dont 53% accueillis en école primaire et maternelle. Le centre constate une "*augmentation régulière des effectifs*", qu'il explique par le virage inclusif et par les tensions sur le marché du travail, renforçant l'importance de la scolarisation. Ces élèves sont concernés à 53% par des troubles intellectuels ou cognitifs et à 10% par des troubles du spectre autistique (TSA). En dehors de l'établissement scolaire, 41% d'entre eux sont accompagnés par des professionnels libéraux, 17% par un établissement ou un service de soins, 11% par un Sessad et 8% par un établissement médico-social.

La pénurie en places pour les adultes est significative puisque la région n'est pas particulièrement protégée contre le risque de handicap. S'appuyant sur des déterminants socio-sanitaires, le Creai estime qu'environ 17 000 enfants de la région Paca pourraient être en situation de handicap et 43 000 adultes. Le centre a classé les différents départements français en fonction de certains facteurs de risque de handicap connus (taux de prématurité, familles d'ouvriers, alcoolisation fœtale...). Concernant la prévalence des situations de handicap chez les enfants, les départements de la région, à l'exception des Bouches-du-Rhône, ont été classés dans la catégorie "*pourtour méditerranéen*". Le Creai estime sur cette base que "*cette région n'est ni protégée, ni à fort risque de handicap*". Pour la prévalence des facteurs de risques de handicap pour les adultes (taux de blessés dans des accidents de la route, d'ouvriers, d'agriculteurs, de décès prématurés liés à l'alcool...), les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes-Maritimes ont une population "*urbanisée, diplômée et à faibles revenus*" tandis que les autres départements de la région sont "*méridionaux, âgés et ruraux*". Ces derniers "*paraissent moins protégés face au risque de handicap*".

Liens et documents associés

- Le panorama 2021 du Creai Paca-Corse [PDF]

Edoxie Allier

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>